

Devenir exposant au festival des roses



Pour être exposant, vous devez déposer un dossier de candidature avant le 31 octobre de l'année qui précède le festival.



**Pour les horticulteurs
et pépiniéristes,
vous devez être
créateur et / ou
producteur**



**Pour les artisans,
votre activité doit être en lien
avec l'univers du végétal et du
jardin; nous privilégions les
artisans d'art.**



Adresser votre demande par mail à candidature.festival@gmail.com avec une présentation de votre activité et précisez la catégorie (horticulteur, artisan ou rosieriste).